

**CENTRE-VILLE EN MOUVEMENT**  
**« 4<sup>èmes</sup> Assises Nationales du centre-ville »**

**NANCY, jeudi 22 octobre 2009**

**OUVERTURE DES ASSISES**

**Retour en images sur les 3<sup>èmes</sup> Assises Nationales du centre-ville de Chambéry.**

*Diffusion du film de ces assises.*

**Ouverture des Assises.**

**Denis BADRÉ** - Sénateur des Hauts-de-Seine, Président de Centre-Ville en Mouvement.

**André ROSSINOT** - Maire de Nancy, Président de la Communauté urbaine du Grand Nancy, ancien Ministre.

**Bernadette LACLAIS** - Maire de Chambéry, Vice-présidente de la région Rhône-Alpes.

**Danielle NICOLAS** - Présidente de la CMA de Meurthe-et-Moselle, Vice-présidente de Centre-Ville en Mouvement.

**Denis BADRÉ**, Président de Centre-Ville en Mouvement, ouvre ces journées et salue tous les membres présents dans la salle. Après Sceaux et Bordeaux, il rappelle qu'à Chambéry, lieu des dernières assises, la barre était placée très haute, et invite ainsi à faire encore mieux sur celles de Nancy. Il constate que les participants sont de plus en plus nombreux, signe que les attentes sont de plus en plus fortes. Il pense aussi qu'ils pourront apporter leur contribution afin que l'association puisse progressivement construire les vraies réponses aux attentes des concitoyens, ce qui reste à ce jour l'objectif numéro un.

Il félicite les « lève-tôt » venus en car de Saint-Etienne, ainsi que la délégation polynésienne, appelant ainsi à une grande exigence de qualité en respect pour ceux qui ont fait de tels efforts. Il regrette l'absence de Louis BESSON, qui, avec Jean GRENET, était l'un des trois fondateurs de l'association. Il remercie tous les participants et tout particulièrement **Bernadette LACLAIS**, Maire de Chambéry ainsi qu'**André ROSSINOT**, Maire de Nancy, qui ouvre les portes de sa ville à ces assises.

Avant de lancer ces journées, il tient à faire trois « clins d'œil ». Tout d'abord, il cite l'exemple d'un voiturier qu'il a vu le matin même à la Gare de l'Est conduisant le véhicule des personnes souhaitant stationner plus de 24 heures dans un parking excentré. Il félicite cette initiative, signe pour lui

d'innovation astucieuse faisant preuve de service et permettant d'exploiter au mieux la surface et la rentabilité d'un parking. A ce titre, il souhaite que ce type d'action se multiplie. Puis, il se félicite de l'opération « pédibus », reliant la gare de Nancy au Palais des Congrès, menée dans la matinée, trouvant ce modèle de transport facile et pratique. Enfin, prenant la casquette de Maire de Ville d'Avray, il cite Boris Vian, qui, il y a cinquante ans, disait : « si des gens se regroupent en cités, c'est apparemment pour en tirer avantage, sécurité et commodité. Mais est-ce pour cela qu'il faut assortir ces avantages d'inconvénients tels que le manque d'air, la promiscuité, l'étroitesse des logements ou encore la disparition des espaces verts ? ». **Denis BADRÉ** trouve cela admirable et pense que c'est une bonne manière de donner le ton à ces assises. En ces termes, il rappelle le souci de bâtir des cités conviviales et équilibrées dans lesquelles les citoyens se sentent bien, revenant ainsi sur les contraintes que sont l'accessibilité, la mobilité ou encore la fluidité des activités. A l'heure où le Grand Paris se cherche quelque peu, il fait référence au dernier kilomètre de livraison, qui, au fil de sa réflexion, devient en réalité les 500 derniers mètres, véritable défi d'équipement et de services pour un meilleur équilibre de vie entre les habitants et les forces économiques.

Il annonce le lancement d'un réseau national des villes durables et de l'innovation qui mettra en place un club de l'innovation, centre de ressources permettant à chacun d'apporter de nouvelles idées. Il conclut en souhaitant à tous de bonnes assises et espère qu'elles seront un grand succès.

**Bernadette LACLAIS** salue tous les participants et remercie tous les acteurs ayant participé à la réalisation des dernières assises dans sa ville. Elle rappelle l'impact de ces journées quant à la richesse des échanges et à la grande qualité des débats. Photos à l'appui, elle démontre les évolutions apportées à Chambéry. Elle évoque notamment la déconstruction du site des halles et signale que l'opération de réaménagement est désormais lancée. A ce titre, elle donne rendez-vous à la fin de l'année 2011 pour l'ouverture de cet îlot commercial.

Revenant sur le programme des assises de Nancy, elle note avec beaucoup d'intérêt la place qu'occupera le thème de la densification urbaine et du sujet portant sur la gare contemporaine « porte ouverte pour la reconquête du centre-ville ». Elle rappelle l'importance de ce débat, véritable problématique pour la ville de Chambéry qui accueillera la future gare internationale liée au projet ferroviaire « Lyon-Turin » et qui représente un enjeu fort en termes de développement.

Pour conclure, elle souhaite une pleine réussite à Centre-Ville en Mouvement ainsi qu'aux travaux qui seront menés lors de ces quatrièmes assises et passe symboliquement le flambeau, représenté par un couteau Opinel (marque de fabrique de la Savoie), à **André ROSSINOT**.

**André ROSSINOT** remercie la présence de tous les participants et félicite **Denis BADRÉ** du travail mené par l'association Centre-Ville en Mouvement. En cette période délicate, où l'important dit-il, est de faire changer les regards et les attitudes plus que les gros dossiers techniques, il considère que c'est l'envie de vivre ensemble qui pousse aujourd'hui les hommes et les femmes à s'accueillir mutuellement. Il met ainsi en avant le fait que ce ne sont pas toujours les grandes structures qui font bouger les choses. Il salue **Danielle NICOLAS** et **Claudine GUIDAT**, qu'il remercie pour leur travail, et signale le cinquantième anniversaire du district de la communauté urbaine du Grand Nancy, symbole fort du « vivre ensemble » loin du concept d'intercommunalité présent en Ile-de-France qu'il qualifie de syndrome francilien. Rappelant la souffrance des centres-villes subie dans le passé par des phénomènes de dépeuplement ou de pertes de richesse, il réaffirme l'importance de cette notion, qui, sans y prendre garde, peut très vite donner lieu à des difficultés et des tensions, et ce au

détriment de toute l'agglomération. Idée d'ailleurs renforcée par la présence d'une fiscalité partagée, signe de solidarité entre tous les espaces communautaires.

**André ROSSINOT** salue les personnes, qui, avec lui, travaillent depuis plus de dix ans dans le cadre d'un Comité sur la gouvernance des centres-villes. Concrètement, il cite le problème des gares et de leur ouverture s'agissant de leur partage, de leurs espaces et de leur attractivité dans un projet de développement durable. Il remercie aussi Jean-Pierre LEHMANN, Président de l'association des vitrines de Nancy, qui a suscité l'émergence du réseau des vitrines de France dans toutes les grandes villes. La qualifiant de précurseur et de visionnaire, il considère que son action contribue favorablement au renouvellement des centres-villes. Enfin, il informe la naissance d'un Palais des Congrès de 3 000 m<sup>2</sup> d'exposition dès le début de l'année 2012, comprenant un restaurant panoramique de 1 000 couverts, en continuité directe depuis les quais de la gare.

### **Présentation de Nancy : un vaste programme de reconquête du centre-ville.**

*Diffusion d'un film sur la ville de Nancy.*

**André ROSSINOT** rappelle que la reconquête de la ville sur elle-même est un concept à la fois ancien et durable. Il justifie d'autant plus cette approche que la ville de Nancy, contenant un territoire de 1 500 ha, (sachant que la moyenne des grandes agglomérations dans le quart Nord-Est varie entre 4 000 et 5 000 ha), possède un secteur sauvegardé de 150 ha ainsi qu'une rivière (la Meurthe). Ce bassin de 1 500 ha, n'ayant pas fait l'objet d'entretien régulier possède en plus une zone de 300 ha inondables. Montrant cette région dans son ensemble, il signale la chance exceptionnelle de bénéficier à proximité d'une forêt de 11 000 ha (forêt de Haye) située entre Nancy et Toul qui, suite à un travail méticuleux, sera prochainement déclarée site protégé. Il rappelle au passage que la Lorraine, première région forestière Française, accueille l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts qui, au même titre que l'INRA, représente un atout considérable dans le concept de ville durable. Enfin, il cite la présence de terrains importants sur la rive droite de la ville qui feront prochainement l'objet d'un développement partagé.

Rappelant la définition du principe de communauté urbaine que sont les rapports entre l'institution communautaire et chacune des communes, il signale que dans l'ordonnement des territoires des vingt communes de sa région, six d'entre elles ont été identifiées comme territoire à enjeu. A ce titre, il dit être en train d'imaginer des formes de gouvernance entre la communauté et des groupements de communes à l'intérieur de l'agglomération. Ceci concerne le Sud-Est, ouvrant sur des zones d'habitation denses de déplacement, de commerce et de développement économique, qui touche « le plateau » représenté par les communes de Maxéville, Laxou et Nancy. Dans le cadre de l'ANRU, ce territoire constituera un chantier de 250 millions d'euros, toujours en cours. A ce sujet, il informe disposer d'un contrat avec cette agence de 460 millions d'euros piloté par la communauté urbaine en liaison avec chacune des villes et de l'ensemble des bailleurs sociaux. Il cite aussi le technopôle de Nancy, d'envergure nationale et internationale, université de 47 000 étudiants comprenant 15 écoles d'ingénieurs récemment labélisé campus. Par ailleurs, il indique la constitution d'une métropole multipolaire et polycentrique avec les villes de Thionville, Metz et Epinal. Enfin, il cite la coopération

entre le CHU de Nancy et le CHR de Metz-Thionville, et se réjouit de posséder dans sa région l'Opéra national de Nancy, le Beaubourg à Metz ainsi que le musée Lorrain, grands réseaux culturels de demain.

**André ROSSINOT** affirme que sur Nancy et sa région, le principe de « vivre ensemble » évolue de manière considérable. Créé il y a dix ans, ce réseau de ville bénéficie aujourd'hui du projet de loi du gouvernement qui permet, à travers les pôles métropolitains, de créer des syndicats mixtes entre les agglomérations pour développer un niveau de service fort et original, contribuant ainsi au renfort des villes. Il juge ce travail en commun moderne et contredit ainsi la vision du rapport BALLADUR visant à définir le terme de métropole en fonction de son nombre d'habitants. Il rappelle l'importance du travail en réseau dans la notion de « fait urbain » et en profite pour lancer l'idée de coopération entre les centres-villes. Il imagine déjà la forte influence de ce concept sur les communes de Chambéry, Grenoble et Annecy, à l'image de ce que Gérard COLLOMB souhaite réaliser à Lyon avec St Etienne et le Nord de l'Isère. Il justifie d'autant plus cette approche pour la création, par exemple, d'un institut universitaire de recherche transfrontalier avec Liège ou Luxembourg. En ces termes, il rappelle l'importance des centres-villes, source de qualité de vie, d'image et d'attractivité.

Faisant référence aux origines de Nancy, ville vieille de 1 000 ans, il explique la mutation opérée par Charles III de la vieille ville vers la ville neuve. A l'époque, ce visionnaire avait conçu des rues perpendiculaires, signe précurseur d'une cité conviviale où il fait bon vivre, qui laissait déjà entrevoir une activité commerciale. Entre ces deux villes, il souligne le travail de synthèse réalisé par Stanislas et son architecte Emmanuel Rey créateur d'un site aujourd'hui classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Décrivant une diapositive présentant à l'Ouest le quartier de la gare, et à l'Est la Meurthe et le canal de la Mare au Rhin, deux éléments qui ont coupé la ville et l'ont structurée, il précise qu'entre cette rivière et ce canal, se trouvait une grande zone industrielle, qui, au début des années soixante, était source de difficultés. Depuis une dizaine d'années, cette zone fait désormais l'objet d'une forte restructuration. Il se félicite de voir le renversement culturel dont l'eau a fait l'objet, où l'ennemie du passé se veut aujourd'hui amie. Il cite notamment le port de plaisance entouré de nombreuses plantations où près de 2 000 bateaux de tourisme font escale chaque année.

Evoquant l'école d'architecture et le centre de musique, il explique que ces espaces ont été réalisés avant la construction des immeubles, justifiant ainsi la crédibilité du projet de reconquête de Centre-Ville. Il mentionne « Nancy Grand Cœur », ZAC de 20 ha, et lieu d'échanges entre le centre-ville, la SNCF et le RFF. Par ailleurs, il annonce le projet, courant 2010, d'un colloque permettant la mise au point des pratiques partagées entre la SNCF, RFF, les collectivités et l'ensemble des autorités organisatrices de transport. Restant dans une démarche logique et novatrice, il informe sur les futurs projets de création de la ville notamment la réalisation d'un quai vert, le long de la voie ferrée dessiné par Jean-Marie Duthilleul, un centre de tri postal et un nouveau Palais des Congrès. Enfin, il conclut son exposé en rappelant le principe de communauté urbaine mais humaine.